



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 08 Février 2018

Nombre de Membres :

En exercice : 44

Présents : 31

Votants : 33 (dont 2 procurations)

N° 2

OBJET :
PLANS DE
FINANCEMENT 2018
ANIMATION ET
ETUDES –
ELABORATION
CTMA AFFLUENTS
DE L'ALLIER

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 14 FEV. 2018

Publiée ou notifiée

le : 14 FEV. 2018

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président.**

Présents :

Mmes et MM. J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – M. MORGAND – A. CORNE – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI – C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – C. BOUARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – N. COULANGE – P. COLAS – G. DURANTET – A. GIRAUD – R. LOVATY, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. J. BLETTERY à Mme N. COULANGE – Mme C. SEGUIN à M. J. KUCHNA

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme E. CUISSET, Vice-Présidente.

Mme et MM. J.M. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC - C. BERTIN – C. CATARD – J. JOANNET – M. MONTIBERT – F. BOFFETY – E. VOITELLIER, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président et du 1^{er} Vice-Président,

Vu la loi N°2014-58 du 27 Janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles « MAPTAM »,

.../...

Vu la délibération n°2 du Bureau Communautaire du 6 Novembre 2014 validant le principe d'un engagement de Vichy Val d'Allier dans la démarche d'élaboration, en partenariat avec les territoires voisins concernés, d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur les Affluents de l'Allier et la mise en place d'une mission d'animation dédiée,

Vu la délibération n°2 du Bureau Communautaire du 4 Juin 2015 validant le plan de financement du poste d'animation pour l'élaboration et la mise en œuvre du CTMA Affluents de l'Allier (2015-2016-2017),

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire du 28 Septembre 2017 dans le cadre de l'adoption des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,

Vu la délibération n°4 du Conseil Communautaire du 28 Septembre 2017 dans le cadre du recrutement d'un animateur pour l'élaboration et la mise en œuvre du CTMA Affluents de l'Allier,

Vu l'arrêté préfectoral N°2017/667 du 27 Décembre 2017 portant adoption des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté à compter du 1^{er} Janvier 2018,

Vu la loi N°2017-1838 du 30 Décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations,

Vu la délibération n°1 du Bureau Communautaire du 11 Janvier 2018 validant l'engagement des études sur le territoire de la Communauté d'Agglomération dont les objectifs généraux sont :

- La préservation de l'hydrologie des cours d'eau
- L'amélioration de leur fonctionnement morphologique
- L'amélioration des habitats piscicoles

En particulier sur les bassins versants du Mourgon, du Vareille, du Gourcet, du Servagnon et du Béron,

Ainsi que la sollicitation de demande de subventions auprès des partenaires tels que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le FEDER,

Considérant les dispositifs existants pour soutenir les démarches de contrat de restauration des milieux aquatiques et notamment ceux mis en place par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER),

Considérant que ces études et travaux envisagés ont été validés dans le cadre de la phase de préfiguration du CTMA Affluents de l'Allier et qu'ils répondent donc à ses objectifs,

Considérant qu'il est important de les lancer en 2018 pour préparer leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques des affluents de l'Allier en 2019,

Considérant qu'un poste d'animateur est dédié à l'élaboration du CTMA Affluents de l'Allier et à sa mise en œuvre,

.../...

Propose au Bureau Communautaire :

- D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires tels que l'Agence de l'Eau et le FEDER,
- De valider les plans de financement proposés ci-dessous pour le poste d'animateur (2017-2018) ainsi que la programmation des études (le détail des études est présenté en Annexe).

		Dépenses prévisionnelles	Recettes		
			Agence de l'Eau	FEDER Axe 5.2	Autofinancement
Animation 2017-2018	Salaires et Charges	76 600 €	60%	20%	20%
	Frais de fonctionnement*	19 697 €	60%	20%	20%
Etudes	Fonctionnement hydrologique des cours d'eau (en H.T.)	200 000 €	60%	20%	20%

* : les modalités de financement des deux partenaires diffèrent.

*L'Agence de l'Eau participe à 60 % d'une enveloppe forfaitaire de 12 000 euros de frais annuels
Le FEDER participe à hauteur de 20% sur la base d'une enveloppe évaluée à 15% de la masse salariale.*

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2018,
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 08 février 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,
Le 2^{ème} Vice-Président

Jean-Sébastien LALOY

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 2 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2018

Objet de l'acte : - PLANS DE FINANCEMENT 2018 ANIMATION ET ETUDES -
ELABORATION CTMA AFFLUENTS DE L'ALLIER

.....
Date de décision: 08/02/2018

Date de réception de l'accusé 14/02/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 08FEV2018_2

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20180208-08FEV2018_2-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 2.pdf (99_DE-003-240300426-20180208-08FEV2018_2-DE-1-1_1.pdf)